

Préparateur en pharmacie hospitalière

Informations sur le concours

| | |
|--|---------------------------|
| Publié le : | 26-06-2026 |
| Filière : | Filière médico-technique |
| Catégorie : | A |
| Type(s) de concours : | Sur titres |
| Voie(s) d'accès : | Interne |
| Nombre de postes offerts par l'établissement : | 1 |
| Adresse d'envoi email des candidatures : | drh@ch-vitrylefrancois.fr |
| Date du concours : | 01-10-2026 |

Informations sur l'établissement

| | |
|------------|---|
| Nom : | CENTRE HOSPITALIER DE VITRY LE FRANCOIS |
| Ville : | 51300 Vitry-le-François |
| Site Web : | http://www.ch-vitrylefrancois.fr |

Pour candidater

Date limite de candidature : 01-09-2026

Conditions de candidature :

Peuvent être admis à concourir, les candidats titulaires d'un diplôme, d'un certificat ou d'un titre délivré à la suite d'une formation lui ayant permis d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de cette profession ou d'une autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière accordée aux ressortissants d'un état membre de la Communauté économique européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen.

Pièces à fournir :

Les dossiers de candidatures doivent comporter :

Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;

Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre, éventuellement accompagné d'attestations d'emploi, mentionnant notamment les actions de formation suivies et éventuellement accompagné des travaux effectués ;

Une copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne (recto-verso) ;

Un extrait de casier judiciaire n°3 ayant moins de trois mois de date

Le titre de formation mentionné à l'article L. 4241-13 du code de la santé publique ou l'autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière délivrée en application de l'article L. 4241-14 du même code ;

Un certificat médical délivré par un médecin généraliste agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions de préparateur en pharmacie hospitalière ; pour les candidats handicapés, un avis de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées compétente attestant que le handicap du candidat est compatible avec l'exercice des fonctions de préparateur en pharmacie hospitalière attestant que l'intéressé(e) n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice de ces fonctions ; Un état signalétique des services militaires ou une copie de ce document. Les candidats ayant plus de 25 ans sont dispensés de fournir cette pièce.

Mail pour l'envoi des candidatures : drh@ch-vitrylefrancois.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :
Monsieur le Directeur - Centre Hospitalier - CS 70 413 - 51308 VITRY LE FRANCOIS CEDEX